

---

## Compte rendu

### Assemblée Générale 2017

---

Lieu : Karukera, Centr'Hôtel

Date de la convocation : le vendredi **16 février 2018 à 17h**

Invités : Tous les membres et futurs membres ainsi que les membres d'honneurs.

Etaient présents : Jean-Christophe Thomas, Baldacchino Elodie, Devoti Nicolas, Valette Laurence, Vallete Jean, Gulay Bulent, Demanez Emmanuel, Matias Paula, Elisson Keith, Altier Pierre, Cherrier Maelle, Jouvin Florence, Hee Regine, Lelong Cathy, Lenormand Erwan, Martos Antoine, Delaître Brigitte, Lize Bruno, Paya Alexina.



#### 1) Bilan financier 2016

Le bilan 2016 a été présenté par notre expert-comptable Bruno Lize, et approuvé par l'assemblée.

Le bilan 2017 est en cours et les prévisions sont aussi bonnes que pour 2016, sachant que la subvention de fonctionnement reversée par la COM n'a pas eu lieu pour l'année 2017. Toutefois la trésorerie de l'association n'a pas été affectée.

L'Association a toujours bien géré sa trésorerie et ne connaît pas de problème grâce à une bonne gestion et un contrôle suivi.

## **2) Présentation du rapport moral du président**

Le rapport Moral du président a été lu et distribué en version papier, entrecoupé par les interventions des personnes concernées pour chaque partie.

- **Présentation du Turquoise par Brigitte :**

L'édition 2018 n'a pas pu être réalisée. Actuellement se pose la question de l'édition 2019, avec des moyens restreints.

- **Présentation du site internet et des réseaux sociaux par Laurence :**

Le site internet qui existe depuis déjà 10 ans est alimenté et tenu à jour régulièrement, ce qu'il fait que sa fréquentation est en hausse de 30% chaque année. La page facebook réunit 630 abonnés, et la vidéo de la fête de la mer 2017 qui y a été publiée a eu plus de 20000 vues. Le groupe Sxm équipage est composé de 664 membres qui échangent concernant l'emploi essentiellement.

- **Présentation des évènements 2018 par Alexina :**

- **Sea Discovery Day**

Grâce à une belle édition du Sea Discovery Day 2016, Metimer a obtenu rapidement les subventions de la part de la CGET afin de réaliser l'édition 2017 en Novembre. Bien entendu, elle n'a pas pu être réalisée, mais la CGET a laissé un délai allant jusqu'à Juin pour réaliser l'évènement. Cette année, le SDD aura lieu le vendredi 25 mars 2018, veille de la FDM. Même si cela représente un gros travail pour l'équipe, c'est la date la plus intelligente pour réaliser l'évènement d'un point de vue logistique.

- **Fête de la Mer**

Après l'énorme succès que nous avons eu lors de la huitième édition de la Fête de la Mer, la neuvième aura lieu le dernier week-end du mois de mai. Dès la semaine prochaine les préparatifs vont être lancés. Pour la première fois en 2017, les fonds récoltés n'ont pas été redistribués. Grâce au bon flair du président, cet argent a été placé de côté afin d'être sûr de réaliser l'édition 2018.

- **Salon nautique**

Après Irma, la FIN nous a montré un soutien immédiat et a décidé de nous inviter gratuitement au salon nautique de Paris, qu'elle organise. Cette virée fût une très belle expérience pour l'équipe, et le président de la FIN a accepté de nous offrir un stand pour l'édition 2018. Ce sera l'occasion de montrer la renaissance de Saint-Martin, avec une équipe préparée au mieux grâce à leur première participation. Un dossier de présentation du salon 2017 est fourni en annexe 1.

• **Présentations des dossiers en cours par Alexina :**

- **N.U.C. et Brevets**

Le dossier complexe qu'est Les Navires à Utilisation Commerciale a été sérieusement pris en compte par Metimer. L'association était en train d'organiser la venue d'un avocat spécialisé afin de réaliser un stage formateur pour les opérateurs, pris en charge par les organismes de formation et Metimer. Cependant le planning a été chamboulé tout comme la législation qui met en place trois nouveaux brevets en dessous du capitaine 200. L'association travaillera dessus pour communiquer aux membres.

- **Dossier « Présentation du Nautisme à Saint Martin »**

Depuis Mars 2016, le Cabinet ALVI a été chargé d'un audit sur le nautisme et la plaisance à Saint Martin, ce qui n'a jamais été fait auparavant. Il n'y a absolument aucune information concernant les métiers de la mer, son état, son importance, son CA, son effectif, son passé et son avenir. Après Irma, ce rapport a été mis en suspens. Après le passage de l'ouragan, nous avons bien pu constater le manque d'un tel rapport. Toutes les personnes qui nous ont contacté pour remonter nos problèmes, notamment la FIN et le Préfet Interministériel, ont besoin de chiffres afin d'évaluer la situation et de remonter les problèmes dont faisons face.

Metimer a dû prendre les devants et réaliser un document intitulé « Présentation du nautisme » qui a pu être distribué à nos interlocuteurs. Il est important de tenir ce document à jour, et de le rendre plus exhaustif, car il constitue notre seule base de données concernant le nautisme à Saint-Martin.

#### - **Les épaves dans le Lagon**

Pendant des longues années, Metimer s'est démenée pour faire enlever la vingtaine d'épaves échouées dans nos eaux. Et voici qu'environ 500 viennent s'y ajouter avec Irma.

Lors de la venue de Mr Guillaume Arnaud des Lions, la FIN a exprimé son désir de chercher des solutions pour déconstruire les bateaux épaves. Avec le président de Metimer, ils sont allés à la rencontre de Jean-Pierre Tey, Directeur de la société Verde SXM, qui avait d'ores et déjà établi un plan pour les épaves. Plusieurs personnes se sont manifestées auprès de Metimer pour monter une filière de déconstruction, mais face à une entreprise locale et déjà implantée, aucun projet n'a abouti.

Metimer a également accueillie Mathilde Docquier, du Service Evènement Majeur CESAM (Comité d'Etude et de Services des Assureurs Maritimes et Transports). Ce fût l'occasion de faire ressortir les problématiques entre les assureurs, les experts d'assurance, les chantiers, les marinas, la collectivité et l'Etat, grâce à deux réunions organisées par l'association.

Un accord a été établi entre la collectivité et la société Verde Sxm afin d'utiliser temporairement un terrain, situé entre la marina Port la Royale et l'Office du tourisme, qui sera aménager aux normes en vigueur, afin de sortir les bateaux du lagon, de les dépolluer, les couper, et les amener vers la décharge.

Les bateaux sont sortis à sec puis découpés par une société privée, payée par les assurances. La société Verde SXM s'occupe du transport vers l'écosite, et sous-traite avec STLM, une entreprise Guadeloupéenne, le broyage des bateaux sur leur site.

Actuellement, seulement 12 bateaux ont été déconstruits. Peu de bateaux étaient assurés correctement, pour amortir le coup de la déconstruction. Beaucoup de bateaux épaves sont revendus à des acquéreurs pensant faire de bonnes affaires, créant ainsi une flotte poubelle dans les eaux de Saint-Martin. Pour les autres, des aides européennes sont attendues afin de payer pour leur déconstruction, mais le délai est inconnu actuellement.

Metimer et la FIN restent sur le qui-vive afin d'aider à l'avancement de la situation mais pour le moment celle-ci semble bloquée.

- **Présentation du projet du club nautique par Manu :**

Grâce aux rencontres avec les fédérations de sports nautiques pendant le salon, Metimer a développé le projet de créer un club nautique omnisport à Saint-Martin, où chaque discipline sera la représentation de sa fédération, créant ainsi des ligues Saint-Martinoises.

Durant le salon, une vente aux enchères des photographies des 30 marins du dernier Vendée Globe, parrainée par le sénateur Michel Magras, le sous-préfet de Lorient, le secrétaire général d'AG2R, les ateliers du Bout de la Cale de Locmiquélic et l'équipe du Nautic a permis de récolter 8000 euros qui sont en attente de versement à Metimer. Cette somme servira à la création de ce club nautique.

Une commission « Club Nautique » a été créée afin de travailler sur le sujet.

Le service Jeunesse et Sport de la collectivité s'est montré très intéressé, et un rendez-vous avec le président va être pris très prochainement.

Le rapport moral a été accepté à l'unanimité.

### **3) Modification des statuts**

Les statuts, qui ont été légèrement modifiés, ont été présentés et votés à l'unanimité par l'assemblée.

### **4) Élection des nouveaux membres du CA**

Ont été élus à l'unanimité les nouveaux membres du conseil d'administration pour l'année 2018 :

- Laurence Valette
- Emmanuel Demanez
- Brigitte Delaître
- Nicolas Maslach
- Boris Avrillon
- Florence Jouvin
- Pierre Altier
- Bulent Gulay
- Erwan Le Normand

Le nouveau conseil d'administration se réunira le 27 février pour lancer les événements 2018.



## 5) Élection des membres du bureau

Ont été élus à l'unanimité comme membres du bureau pour l'année 2018 :

- Trésorier : Emmanuel Demanez
- Secrétaire : Brigitte Delaître
- Vice-président : Erwan Le Normand
- Vice-président : Pierre Altier
- Président : Bülent Gülay

La réunion s'est terminée à 19h30 pour laisser place à un buffet convivial.